



Nouvelles de la prévoyance 1/2014  
Swisscanto Supra

## L'exercice 2013: L'essentiel en un coup d'œil

Réformes pour un avenir sûr	<b>2</b>
Chiffres-clés 2013	<b>3</b>
Placements de la fortune	<b>4</b>
Performance: Rapport de la Commission de placement	<b>5</b>
Evolution du degré de couverture, réserves	<b>6</b>
Franchise par la transparence	<b>7</b>

# Réformes pour un avenir sûr



Hanspeter Hess  
Président du Conseil  
de fondation



Davide Pezzetta  
Directeur administratif

## Réformes et décision populaire touchant la prévoyance professionnelle

La prévoyance vieillesse en Suisse est un modèle de réussite qu'on nous envie loin à la ronde. Dans bon nombre de pays, notre principe des 3 piliers sert de modèle dans l'élaboration de leur propre système d'assurances sociales. Pour cette raison, il est juste et souhaitable que le Conseil fédéral réfléchisse à l'avenir de ce modèle de réussite en préconisant la prudence. C'est exactement ce qu'il fait avec la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Les éléments centraux de cette réforme sont maintenant connus, et les Fondations collectives Swisscanto peuvent être rassurées en constatant aujourd'hui déjà qu'elles sont parfaitement équipées pour affronter ce nouveau défi. Dans ce sens, des solutions telles que l'aménagement flexible et individuel de la mise à la retraite font depuis longtemps partie de l'offre standard. La plus grande transparence possible et la relation responsable et prévisionnelle avec les capitaux de prévoyance sont une évidence pour les Fondations collectives Swisscanto, qui l'ont particulièrement préservée durant ces dernières années exigeantes.

Avec l'adoption de l'«initiative contre les rémunérations abusives» par la population helvétique, les gros investisseurs financiers sont tenus d'exercer leur droit de vote aux assemblées générales dans l'intérêt des investisseurs. Pour Swisscanto Supra, ce referendum ne prête pas à conséquence. D'une part, Swisscanto Supra ne détient aucun placement di-

rect dans des actions mais dans des groupes de placement de la fondation de placement Swisscanto. D'autre part, ces droits de vote sont exercés depuis toujours par notre partenaire de placement dans l'intérêt des investisseurs. Sur internet, le vote est documenté en toute transparence par société et par assemblée générale.

## Politique du taux d'intérêt en faveur des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes

Dans le cadre du contrôle stratégique, Swisscanto Fondation collective a adapté sa stratégie de manière à ce que la rémunération des avoirs de vieillesse soit à l'avenir fixée selon le principe d'égalité de traitement entre les assurés actifs et les bénéficiaires d'une rente de vieillesse. La mise en œuvre doit tenir compte de la situation financière de Swisscanto Fondation collective. À long terme, Swisscanto Fondation collective se base sur un taux technique (actuellement de 3%), d'une part, et également sur les exigences en matière de sécurité (constitution des réserves et provisions nécessaires), d'autre part. L'objectif poursuivi est une politique de rémunération équilibrée à long terme qui tiendra compte des intérêts des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes de la même façon.

Swisscanto Supra suit par conséquent la même voie et a également décidé d'aligner sa future politique de rémunération sur cet objectif. Le Conseil de fondation de Swisscanto Supra décide de la rémunération de l'année suivante – indépendamment de Swisscanto Fondation collective et en tenant compte de sa propre situation financière – peu de temps avant la clôture de chaque exercice.

## Une collaboration basée sur la confiance

Votre confiance à notre égard est importante, et nous vous en remercions. Comme par le passé, nous continuerons à l'avenir de mériter cette confiance, car elle est primordiale pour la poursuite et la réussite de notre collaboration future. Nous nous en réjouissons!

Hanspeter Hess  
Président du Conseil  
de fondation

Davide Pezzetta  
Directeur  
administratif

# Chiffres-clés 2013

Degré de couverture	2013	2012
Degré de couverture au 31.12. (en %)	110,8	110,2

Effectifs	2013	2012	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	182	174	8	4,6
Placements de la fortune (en CHF Mio.)	217	202	15	7,4
Nombre de contrats	373	370	3	0,8
Personnes assurées	1 402	1 429	-27	-1,9

## Effectifs

Le nombre d'entreprises affiliées est pratiquement resté le même au cours de l'exercice alors que le nombre de personnes assurées a légèrement diminué. Le capital règlemen-

taire (4.6%), tout comme pour les placements de capitaux (7.4%), a connu une croissance satisfaisante.

Cotisations versées	2013 en CHF Mio.	2012 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	17,6	18,1	-0,5	-2,8
Primes uniques	4,8	2,9	1,9	65,5
<b>Total</b>	<b>22,4</b>	<b>21,0</b>	<b>1,4</b>	<b>6,7</b>

## Cotisations versées

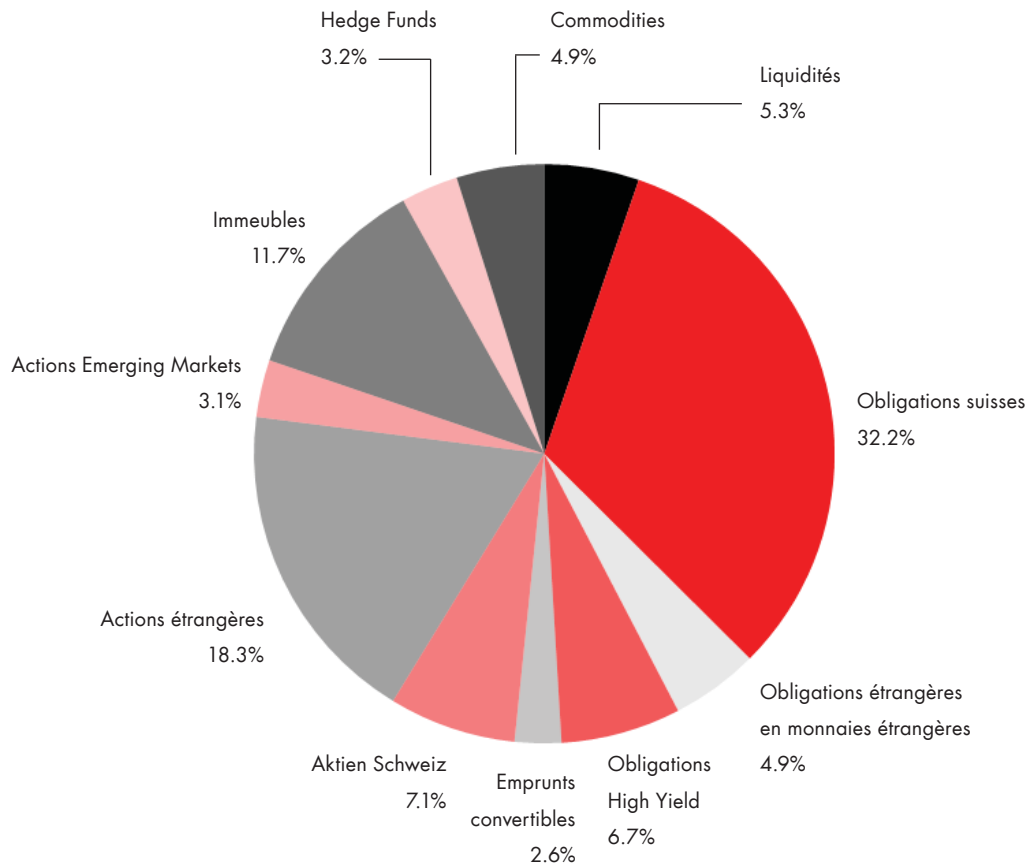
Les contributions périodiques de l'employé et de l'employeur correspondent à l'année précédente. Les primes uniques ont

augmenté au cours de l'exercice; le pourcentage de croissance élevé doit surtout être imputé à l'effet de base.

Réserves techniques	2013	2012	Variation absolue	Variation en %
Réserves techniques (en Mio. CHF)	0,51	0,53	-0,02	-3,8

# Placements de la fortune

## Asset Allocation au 31.12.2012



**Placements des capitaux total (100%): 196 Mio. CHF**

# Performance: Rapport de la Commission de placement

## **2013: Politique monétaire en tant qu'élément marquant: succès pour les actions**

Les décisions quant à la politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis ont marqué les événements sur les marchés financiers au cours de l'année passée sous revue. C'est pourquoi 2013 ne restera finalement pas dans les annales comme une année boursière couronnée de succès.

Beaucoup d'indices des actions ont clos l'année à un niveau maximum, qu'ils n'avaient plus atteint depuis plusieurs années, voire même jamais. Le segment des Small- and Mid-caps – plus sensibles à la conjoncture – ont plus performé (+27%) que le SPI élargi (+24,6% pour sa part). Le MSCI-World a pris du galon pour arriver environ à 23% (en CHF). Seul bémol: les marchés émergents, qui ont reculé de 5%.

Le marché obligataire suisse (Swiss Bond Index AAA-BBB) a enregistré une perte et ceci pour la première fois depuis 2007. Les plus grandes décotes ont été le fait des obligations de la Confédération à longue échéance.

Seuls l'euro et la couronne danoise ont plus résisté que le franc suisse parmi les monnaies les plus importantes. Toutes les autres monnaies, avant tout celles des pays développés et plus particulièrement le yen japonais ont subi des pertes massives.

Alors que les marchés boursiers obtenaient des rendements positifs, les matières premières, et plus particulièrement l'or, subissaient des pertes significatives. Le prix de l'once d'or (31,1 g) a chuté d'environ 28% au cours de l'année sous revue. C'est pourquoi le prix de l'or a clos l'année avec une perte, et ceci pour la première fois de ce siècle.

## **Effets positifs de la nouvelle orientation stratégique**

En conséquence, dans le portefeuille, l'évaluation a été meilleure pour les catégories de placement «Actions suisses» (+25,0%) et «Actions étrangères» (+22,0%), alors que pendant ce temps des résultats négatifs ont été enregistrés pour les «Obligations suisses» (-2,2%) et les «Actions des marchés émergents» (-9,5%). Les placements alternatifs et immobiliers obtenaient également des résultats positifs, que ce soit pour les «Hedge-Funds» (+8,8%), «l'Immobilier suisse» (+5,9%) et «l'Immobilier étranger» (+3,2%).

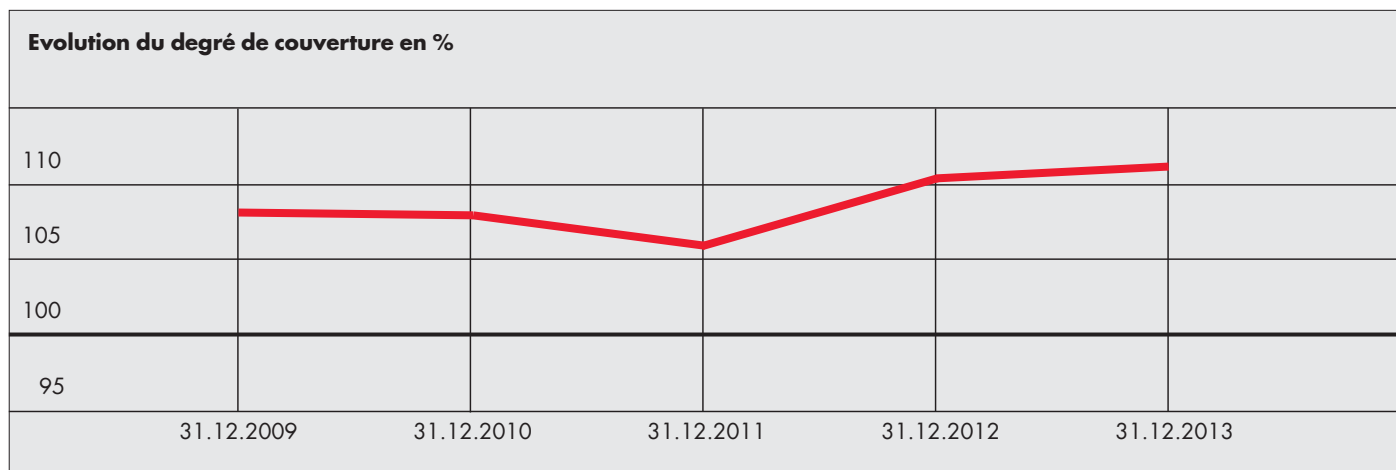
Le rendement global du portefeuille s'élève à 3.6% en fin d'année alors que l'indice de référence n'a pu atteindre qu'1.6%. Il a par conséquent été nettement dépassé. Cela est dû au fait que le portefeuille a été aligné mi-décembre sur la stratégie de placement et que, par conséquent, les actions ont exactement été constituées aux cours des mois les plus bas. En fin d'année, la quote-part d'actions était d'environ 28%, ce qui correspond à l'objectif stratégique, alors que l'ancienne stratégie ne prévoyait au total qu'une part d'actions d'environ 13%.

Autant la nouvelle orientation stratégique que son implantation ont eu un effet positif. La dynamique plus élevée de la nouvelle stratégie sera à l'avenir assumée au moyen d'une calculation de Risk Overlays. Si l'environnement est défavorable, la part des actions pourra passer – en cas extrême – de 28% à seulement 10%.

Le rendement positif a également exercé son influence sur le degré de couverture, ce dernier passant de 110,2% à 110,8%.

# Evolution du degré de couverture, réserves

Le développement réjouissant des marchés a contribué à l'augmentation du degré de couverture, qui a passé de 110.2% à 110.8% pour l'année sous revue.



## Placements de la fortune; Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours

	2013 en CHF	2012 en CHF
Placements de la fortune	196 018 714	176 204 297
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	20 063 389	18 106 517
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours (15 % des placements de la fortune; année précédente 10,4%)	29 402 807	18 325 247

# Franchise par la transparence

## **Partenariat solide**

Swisscanto Supra est une entreprise commune des Banques Cantonales et de Helvetia Assurances. Elle offre un complément à Swisscanto Fondation collective par des solutions de prévoyance du personnel dans le domaine subobligatoire. Le savoir-faire de Swisscanto dans le domaine des placements et de la prévoyance, la sécurité de la couverture du risque par l'une des plus grandes assurances de Suisse et, basé sur la confiance, le solide ancrage des Banques Cantonales auprès de la population et des entreprises, forment la base d'un partenariat unique et fort dans le domaine de la prévoyance professionnelle des cadres.

## **La force des Banques Cantonales**

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions financières à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective et Swisscanto Supra; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

## **Pour le rendement:**

### **Fondation de placement Swisscanto**

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

## **Pour la sécurité: Helvetia Assurances**

Grâce à Helvetia Assurances les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

## **Sécurité maximale**

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Swisscanto Supra, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2013 de Swisscanto Supra sous [www.swisscanto-fondaton-collective.ch](http://www.swisscanto-fondaton-collective.ch) ► Supra Fondation collective ► Rapports de gestion

Swisscanto Supra  
Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle  
Téléphone 058 280 26 66  
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto-fondation-collective.ch](http://www.swisscanto-fondation-collective.ch)

